

## St-PIAT et ses hameaux

### Le Mot du Maire.

Chers Amis

« Trait d'Union » aura bientôt six ans ! Que de chemin parcouru depuis sa création ! Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à sa naissance et à sa parution trois fois par an : une équipe très réduite, à certains moments, mais qui n'a jamais baissé les bras.

Un très grand merci, aussi, à tous les annonceurs, sans qui ce bulletin n'aurait pas vécu.

Dans quelques mois, une nouvelle équipe sera en place à la mairie ; quelle qu'en soit sa composition, je souhaite très sincèrement que « Trait d'Union » continue à être ce lien que nous avons voulu.

Puisque ce numéro est le dernier de ce mandat, j'ai désiré qu'un bilan soit fait ; Je vous demande de le lire très attentivement.

Certaines réalisations ont été différées en raison de l'urgence soudaine d'autres travaux.

Il reste beaucoup à faire, c'est certain, mais même en doublant les impôts, il resterait encore beaucoup à faire.

Je vous souhaite à tous une très bonne année.

B. VIET

### Concours de Dessins



Dessin de Nadège Mouello

### Défense des animaux et de la nature

La Commission félicite également :

- Gianfranco Sinapi
- Pierrick Limeul
- Christelle Fournier

pour leur dessin et encourage leurs camarades à persévérer pour de prochains concours.

Ces quatre lauréats gagnent un abonnement au journal "AMI-COOP"

## Editorial

Avec ce « N° 17 », s'achève la jeunesse du bulletin d'information de Saint-Piat.

Six ans déjà, que le vœu émis lors du 1<sup>er</sup> conseil municipal de 1983, a vu naître « Trait d'Union »

Je sais qu'il va débiter son adolescence dès mars 1989, quelle que soit l'équipe qui continuera à œuvrer pour Saint-Piat : l'information restera indispensable.

Je me dois de remercier, tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration de

chaque numéro : la commission d'information, les auteurs d'articles ou de photos et en particulier les annonceurs, sans qui, la publication aurait été à la charge du budget communal.

Avec tous mes vœux pour 1989, où vous serez sollicités pour la commémoration du bicentenaire de la révolution de 1789, les 13 et 14 juillet, (j'espère ?) avoir à en rendre compte dans « Trait d'Union ».

Ce n'est donc, je l'espère qu'un « Au revoir ».

J. ALMERAS

## Conseiller, pour quoi faire ?

De tout temps, les hommes se sont rassemblés pour survivre. Ils rapprochaient leurs feux (foyer) le soir, pour se protéger. Ils ont fini par vivre en communauté (devenues communes) et par avoir besoin, dans cette organisation, d'un chef : (du latin : caput : tête, le capitaine) ou (le major : le plus grand : le Maire).

Mais, plus la communauté est importante, plus le « major » a besoin d'être entouré, pour être secondé et même conseillé : par des adjoints (4) et un conseil. (14 membres, plus le maire).

La Commune : (vivre en communion) plus petite subdivision administrative du territoire, mais, base de cette organisation.

Elle est gérée par le conseil municipal, issu de la population et élu, par celle-ci.

### Le Maire :

Elu au sein du conseil municipal, reçoit de celui-ci, délégation du pouvoir de décision pour toutes les affaires courantes.

- Il est, de plus, officier de police judiciaire, chargé de faire respecter l'ordre public, au besoin, en faisant appel aux autorités de police et de gendarmerie.

Mais, le Maire, c'est plus que cela, c'est sa présence quasi quotidienne dans la commune, à l'écoute de chacun.

- Le personnel communal dépend directement de son autorité.
- Il propose, au conseil, l'établissement d'un budget pour l'année en cours, celui-ci, ne peut être accepté, qu'après un vote favorable.

### Les adjoints (4)

De par l'ampleur de la tâche, le maire ne peut assurer, seul, le suivi de l'ensemble des tâches qui lui sont confiées : réunions administratives, de syndicats, la bonne exécution de certains travaux ou le fonctionnement de toutes les commissions. Il délègue une partie de ses responsabilités à des adjoints, chargés en ses lieux et place de le représenter, d'accepter d'assurer la responsabilité de commissions de travail, et de lui en rendre compte.

### Les conseillers (10)

Leur vocation est de représenter, au mieux, la population : tranche d'âge, le sexe, le lieu d'habitation et les professions.

Mais, ils doivent être, avant tout, disponibles.

Si les réunions du conseil, sont la face visible de « l'iceberg », il reste, toute la face cachée (les 2/3), réunions de commissions, participation à la vie des syndicats intercommunaux (9), sans compter toutes les tâches bénévoles, qu'il n'est pas rare de leur demander.

Six ans, c'est long :

C'est court, pour mener à bien tous les travaux dans la commune, mais c'est bien long pour être certain, en s'engageant, que la motivation ne faiblira pas, que la vie familiale ou professionnelle ne seront pas modifiées.

C'est long aussi, car si le conseiller est à l'écoute des habitants, il sera jugé, et c'est normal puisqu'il entend quelque chose, mais jamais il ne devra en attendre de reconnaissance, seule la satisfaction du devoir accompli, au mieux de ses capacités et dans un même esprit d'équipe.

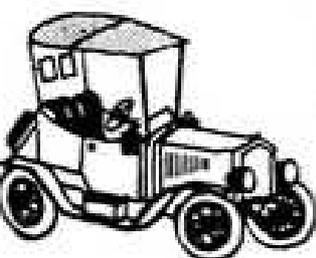
J.A.

# TAXI GENEVIÈVE TEL. 37.32.36.31

## TOUS LES JOURS A TOUTE HEURE

## HÔPITAUX - TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS

## 46, rue de la République. 28130 SAINT-PIAT



## Calendrier des fêtes

**8 janvier**

Galette des rois amicale - loto

**21 janvier**

Assemblée générale jumelage

**26 janvier**

Bal intersociétés pour la neige

**4 mars**

Bal des anciens

**12 mars**

Après-midi dansant. Sapeurs pompiers

**7 avril**

Repas du club des anciens

**8 avril**

Bal des jonquilles - Comité des fêtes

**22-23 avril**

Tournoi de tennis

**26 avril**

Repas des anciens

**21 mai**

Kermesse

**4 juin**

Tournoi de foot

**11 juin**

Rallye du Comité des fêtes



**24 juin**

Exposition et fête de l'école

**25 juin**

Buffet Ados - Planche à voile

**13-14 juillet**

Bicentenaire

**3 septembre**

Méchoui, Comité des fêtes

**16 septembre**

Bal des Pompiers

**21 octobre**

Boum des Ados

**4-5 novembre**

Exposition du Comité des fêtes

**19 novembre**

Exposition vente des anciens

**25 novembre**

Bal du foot

**2 décembre**

Sainte Barbe

**31 décembre**

Soirée Saint Sylvestre (Foot)

## Bicentenaire

La réunion pour organiser cette manifestation s'est déroulée comme prévu le 15 décembre 1988.

4 groupes ont été constitués :

### Décoration du village - Réalisation de chars

Jean-Pierre Binet - Tél. 37.32.36.84.

### Création de costumes

Christiane Binet - Tél. 37.32.36.84.

### Elaboration d'un livret historique

Simone Lacour - Tél. 37.32.45.35.

### Chants et poésies

Monique Gautier - Tél. 37.32.32.57.

Nous avons besoin de votre aide, si vous désirez participer, contactez les responsables de ces groupes.

## Vie Pratique

Nous constatons, que bon nombre de maisons, dans notre village, ne possèdent pas de numéro, ou pas de boîte à lettres, ce qui rend difficile la distribution du courrier et autres documents.

D'ores et déjà, nous vous remercions de bien vouloir remédier à ces inconvénients.

**Pollution :** Nous vous rappelons, qu'il est inutile, malsain et dangereux, de brûler des matières plastiques, en particulier, des bouteilles dans les jardins, leurs fumées peuvent incommoder voisins, promeneurs c'est faire preuve de civisme, de les stocker, puis de les faire évacuer, le jeudi, avec les déchets ménagers ; merci.

*Nous souhaitons une paisible retraite à Madame et Monsieur Foussard, coiffeurs de notre village.*

# MAY SA

NOGENT - LE - PHAYE

BP 237 - 28004 CHARTRES

TÉLEX CCI EL 760830 CODE DR

TÉL. 37.31.61.60 LG

## TRAVAUX PUBLICS

ROUTES CANALISATIONS CARRIERES

VILLES ET COMMUNES

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

LOTISSEMENT - CONCEPTION ET RÉALISATION

TRAVAUX PARTICULIERS - TENNIS

# Bilan de six ans de mandat

## Création et maintien d'activités locales.

- Pharmacie
- Epicerie

L'ouverture d'un cabinet dentaire et l'arrivée des infirmières ont suivi de peu la création de la pharmacie et ont complété la couverture médicale de la commune.

## Amélioration du cadre de vie.

- Réaménagement de la place Vauvilliers
  - Restauration des façades de la poste et du cabinet médical
  - Créations de trottoirs
  - Implantation de jardinières
  - Eclairage adapté au cadre (ancien lampadaire en réserve pour utilisation ultérieures)
  - Reprofilage et réfection en enrobé.
- Restauration d'un lavoir
- Création d'un blason fleuri devant la mairie
- Reprofilage du ruisseau « La Jardinette » avec construction d'un petit pont et aménagement de la sente piétonnière
- Réhabilitation des calvaires de la Trinité (Dionval) et de la rue de la République (angle, rue de la Libération)



- Remise en état des chemins piétonniers (CR 64, avec réfection des berges, sur 800 mètres, meilleur écoulement des eaux - Les Vilains - Les Martels - Sente de la Garenne)
- Plantation d'arbres et arbustes au bord de l'Eure
- Réfection du chemin de la passerelle de Dionval
- Modification plantations sur la Place René Quantin, avec protection en bordures de grès.
- Illumination des rues, pour les fêtes de fin d'année.
- Réfection complète des vannages, pour la régulation du cours de l'Eure.
- Extension du parking de la gare.

## Communication

- Création du journal communal « TRAIT d'UNION »



### Le Mot du Maire.

Chers Amis

« Trait d'Union » aura travaillé six ans ! Que de choses passées depuis sa création ! Je vous le rappelle avec une grande fierté et le remercie et le remercie avec beaucoup de joie et de reconnaissance.

En ces jours heureux, nous, à tous les bénévoles, nous qui en sommes si fiers, nous vous remercions.

Malgré le manque de la durée de ce mandat (je démissionne car j'ai été élu), je vous remercie de la lire avec plaisir.

Cordialement à tous et à bientôt en votre lieu de résidence.

Il vous reste à lire, c'est certain, mais même en

- Pose de panneaux d'affichage, respectant le cadre esthétique du village
- Installation du téléphone à la salle des Fêtes.
- Sauvegarde de la cabine téléphonique, en bas de l'avenue de la gare, avec l'aide des communes concernées.
- Equipement de la mairie en informatique.

## Voirie

### Réfection de chaussées, avec aménagement de trottoirs

- Rue de la Libération
- Rue de la République ( finition aux deux extrémités)
- Place Marcel Binet (devant la mairie)
- Rue de Ligny, à Grogneul, avec création d'un ralentisseur

### Réfection de chaussées (goudronnage)

- Impasse des vignes
- Allée des gâtines
- Avenue Pasteur
- Rue des Larris - Grogneul
- Rue des Champarts
- Aire de stationnement, car scolaire
- Rue des Ponts et du Lavoir à Changé

## Assainissement

- Curage des fossés et des caniveaux
- Faucardement de la rivière (2 fois par an) avec le concours des sapeurs-pompiers
- Débroussaillage des chemins
- Participation communale avec le syndicat des eaux : renforcement du réseau d'eau avec viabilisation de la zone artisanale et des zones à urbaniser.

# Bilan de six ans de mandat

## Amélioration de la circulation

- acquisition et démolition de la chaumière, rue du Luxembourg

## Amélioration de l'éclairage public

- pose de 17 foyers



## Réfection du mur du cimetière

(La reconstruction du mur de soutènement du cimetière est terminée. Il était indispensable de protéger les sépultures, situées au pied de ce mur. Les prévisions budgétaires n'ont pas été atteintes et le coût final de cette opération s'élève à 270 000 Frs y compris les honoraires du cabinet d'ingénierie en béton)

## Création et Amélioration des bâtiments

- Couverture de l'église (partie) et de la sacristie
- Réaménagement de la salle de catéchisme
- Réfection de la toiture de la maison Bourgeaux, (ancienne maison du garde-champêtre)
- Réhabilitation du logement social, rue au char.
- Construction et aménagement d'un local de rangement (matériel communal et des associations)

## Participation communale à :

- La construction d'un local scolaire pour l'informatique
- La construction d'un complexe d'accueil d'enfants au centre aéré de Changé
- Au gymnase du C.E.S. de Maintenon

## Acquisition de terrains et bâtiments

- Bar des Sports pour installation pharmacie



- 4 hectares de terrain, en vue d'échanges, pour la réalisation du complexe sportif, et extension de la zone artisanale.

## Plan d'occupation des sols (P.O.S.)

- Création et approbation, le 5 mai 1986. Réalisation du plan d'aménagement, sur le secteur de Dionval, le 29 juin 1988, comprenant :
  - une zone pavillonnaire
  - une zone artisanale : une petite usine est déjà opérationnelle, depuis 3 ans, un deuxième projet est en cours d'étude
  - un complexe sportif avec : un terrain de football - deux courts de tennis - un ensemble sanitaire.



## Chez Monique et Patrick

Bar - Restaurant

40, rue de la République  
28130 Saint-Piat  
Tél. 37.32.32.40.

### ELECTRICITE GENERALE

Radio - Télé - Ménager

## Jean FICHET

58, Rue de la République  
28130 - St PIAT  
Tél. : 37.32.38.14  
Répondeur téléphonique

### CHAUFFAGE - PLOMBERIE RÉMY HACHE

7, place de Vauvilliers  
28130 SAINT-PIAT  
Tél. 37.32.31.32.

Tous articles de pêche - Équipement - Trappes



### bar des sports maison Daniel

14, rue de la République - 28130 SAINT-PIAT - Tél. 37.32.00.08



MAÇONNERIE - PLÂTRERIE  
COUVERTURE - CARRELAGE  
PIERRE DE TAILLE

*Jean-Claude Le Berre*  
MAÇON - PLÂTRIER

13, rue de la République - 28130 CHARTAINVILLIERS  
Tél. : 37.32.94.94

### BOUCHERIE-CHARCUTERIE VOLAILLES

## Michel FOUCAULT

50, rue de la République  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON  
Tél. 37.32.30.14. - R.C. 75-A-12

Boulangerie - Pâtisserie

## Michel PROVENDIER

11, rue de la République  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON  
R.C. CHARTRES 59 A 70  
Tél. 37.32.30.42.

### Garage I.CAEL



mécanique-  
tolerie-peinture

28130 Chartainvilliers  
T  
(37)32.34.12



## S.A. TOUTIN

Service après-vente agréé  
Tél. 37.23.00.24  
28130 MAINTENON

### MENUISERIE - CHARPENTE ESCALIERS - AGENCEMENT

## B. VIET

11, rue du Marais  
à Saint Piat

28130 MAINTENON - R.M. 175.66.28



## HUBERT ALAIN

MAÇONNERIE - RENOVATION  
COUVERTURE

24, rue de la République  
28130 - SAINT PIAT

**37.32.44.54**



10, rue de la République - 28130 MAINTENON  
Tél. (37)32.61.24

## MINOTERIE GOUBET ET CIE

MOULIN DE L'HORME-HALÉ

28130 SAINT-PIAT  
S.A. au capital de 600 000 F  
R.C. Chartres 60 B 19  
Tél. 37.32.30.03.  
SIRET 806 020 194 00015

## SPAR

Un libre - service  
dans votre village  
Mr et Mme LEGEARD  
Place Veauvilliers  
Saint-Piat - 37.32.37.38

S.A. GARAGE DU CHATEAU



## P. BELŒIL

Concessionnaire Renault

MAINTENON  
Tél. 37.23.00.67.

Monteur en chauffage central  
Plomberie - Couverture

## TEILLARD Raymond

Artisan

54, rue des Martels  
SAINT-PIAT  
Tél. 37.32.35.15.

## Ets ROY S.A.

au capital de 650 000 F

Chemin N° 15 à CHANGÉ  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON

SIRET 775729981 00024 - APE 2111  
Tél. 37.23.02.74. et 37.23.03.83.

## LES QUATRE VENTS

1, place Vauvillier 28130 SAINT-PIAT  
Tél. 37.32.32.53.

Spécialités Dîners d'affaires  
Crustacés Noces  
Fondues Banquets

Ouverture à 11 heures  
Ferme lundi soir - Mardi et Mercredi Journée  
R.C. 80 B 45 31802: 300

## Football

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à tous les supporters et amis du football nos meilleurs vœux pour 1989.

Je remercie chacun de vous pour votre accueil chaleureux lors du passage des calendriers du football.

Grâce à vos dons nous pouvons envisager une sortie avec les enfants du foot, aux alentours du mois de mars, au Parc des Princes.

Je remercie encore tous ceux qui ont participé aux soirées dansantes organisées par notre section.

Avant de chausser les crampons voici en détail le parcours des équipes à la mi-saison :

- Seniors (2<sup>e</sup> div.) 8<sup>e</sup> sur 12 (résultats de la poule très serrés)
- Cadets - 1<sup>er</sup> de leur poule
- Pupilles - 1<sup>er</sup> de leur poule
- Poussins et débutants non classés car football éducatif

A bientôt sur les stades

Bien sportivement

*Philippe Simonet*

## Club des Anciens

Le Comité des Fêtes organisait, le 11 décembre, un goûter, pour les anciens de Saint-Piat. Madame Lacour, était venue, lors d'une réunion du Club de la Vallée inviter tous les membres, sans distinction de résidence, c'est donc, avec plaisir, que nous nous sommes retrouvés. Tous ont été accueillis, avec beaucoup de gentillesse, dans la salle des fêtes, joliment décorée.

Un goûter composé de nombreuses et succulentes pâtisseries confectionnées, bénévolement, par ces dames du Comité et servies, fort aimablement, par des jeunes, dont nous pourrions être les grands-parents, le tout arrosé, soit de jus de fruits, de café, thé ou de chocolat. Un petit sac de friandises de chocolat était offert à chacun.

A l'entrée, un billet numéroté avait été remis à tous et donnait droit à un lot, toujours apprécié.

Chants et danses animèrent cette matinée. Trois adorables petites filles ont récité des poèmes. Dans cette ambiance amicale et joyeuse, l'après-midi passa très vite et bientôt 18 heures arrivèrent, chacun regagna sa demeure, heureux de ce bon après-midi.

Nous remercions chaleureusement, Madame Lacour, de cette heureuse initiative qui a été, droit au cœur de tous.

Cette réunion nous a montré que bon nombre d'habitants de Saint-Piat pourrait venir se joindre à nous, pour les réunions du Club, où, là aussi l'ambiance est amicale.

*Madame André*

## Sapeurs - Pompiers

Clin d'œil sur les plus jeunes sapeurs de la compagnie

Au nombre de 4 de moins de 25 ans, étudiant ou débutant une carrière professionnelle avec tous les problèmes que cela implique actuellement, ces jeunes gens s'arrangent pour trouver quand même le temps de se consacrer au service des autres.

Je voudrais nommer :

- Denis DEBROK - 20 ans
- Laurent LEGROS - 21 ans
- Marc LE NOAN - 24 ans
- Christian BERRIER - 24 ans

Je profite de ce début d'année pour les féliciter et les remercier de leur dévouement et de leur esprit d'équipe.

*Photo ci-dessous (réalisée par Marc)*



*- Plein feu sur Laurent et Denis lors d'une manœuvre -*

### Fin des interventions pour 1988

- 1 feu de cheminée avec le CS de Maintenon
- Participation sur les lieux d'un accident de la circulation de 2 h à 3 h 15 du matin le 21 novembre 1988.
- garde de nuit de l'exposition photos organisée par le Comité des Fêtes de Saint-Piat.
- Cérémonies officielles du 11 novembre à Chartrainvilliers, Mévoisins et Saint-Piat.
- Aide et appel des secours pour une personne prise d'un malaise important dans le centre de Saint-Piat le 24 novembre 1988.

### Formation des sapeurs

Félicitations au sapeur Alain HUBERT pour son succès à l'examen de CAPORAL.

*R. TEILLARD*

*P.S. La Compagnie de Sapeurs remercie très sincèrement toute la population de Saint-Piat pour l'excellent accueil qui lui a été réservé lors de son passage pour les calendriers et lui présente ses meilleurs vœux pour 1989.*

## Exposition Photos

4 novembre 1988

Il fallait oser le faire, c'était une première, avec une équipe, la confiance, les idées, les bénévoles : alors, c'est déjà gagné.

Monsieur Foucault voulait faire une exposition Photos, le Club de Beaulieu était partant, les habitants de Saint-Piat aussi.

Madame Lacour était là, pour mener à bien ce projet ; les pompiers étaient présents pour la surveillance, jour et nuit, pendant 3 jours ; c'est à eux, que nous avons confié les objets de valeur.

Le 4 novembre, la salle des fêtes devenait galerie, les gens se promenaient dans les allées, découvrant de vieilles photos, de vieux appareils, quel plaisir, de

remonter le temps. La scène, était devenue studio 1900, la décoratrice, Madame Chotard, nous avait prêté des costumes d'époque ; le plus vieil appareil datait de 1885, grand format, puisqu'à l'époque, on ne pouvait pas agrandir le négatif.

Certaines photos, nous ont été demandées, par des peintres. Monsieur Michel Lannier a dû mettre en valeur toutes ces merveilles, en disposant la musique d'ambiance. Un parchemin était mis à la disposition des gens. Beaucoup de signatures et de félicitations nous encourageant à renouveler cette expérience, sur un nouveau thème. Dans un petit village, il suffit que les gens communiquent, apportent des idées, se rassemblent et : voilà le résultat.

M<sup>me</sup> Monique Gautier

## Le Marché de Saint-Piat

Il en avait connu un autrefois, il y a bien longtemps et qui existait encore au début du 18<sup>ème</sup> siècle.

Saint-Piat était alors un bourg relativement important de la région. C'était un lieu de passage car il se trouvait sur « la grande route » de Paris à Chartres qui à cette époque passait par la vallée. Mais cette route était fréquemment inondée, fangeuse et presque impraticable en hiver. C'est pourquoi, vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle fut construite l'actuelle départementale 906 reliant directement Maintenon à Chartres. Dès lors le marché de Saint-Piat périlait.

Pendant la Révolution les habitants tentèrent de rétablir leur marché. C'était vers 1793, sous la Terreur, pendant la loi du Maximum, alors que les denrées étaient réquisitionnées et taxées. D'après un texte de l'époque, ce marché « n'a eu quelque réussite que par le mépris des lois qui n'y étaient pas observées et c'est le mauvais effet de ce prétendu marché, eu égard à l'intérêt public qui engagea l'administration du département à le supprimer ».

Cependant, les habitants de Saint-Piat s'entêtèrent et adressèrent une pétition au département pour obtenir le rétablissement de leur marché. Cette pétition fut transmise à l'administration municipale du canton de Maintenon qui en délibéra le 18 fructidor an IV (4 septembre 1796).

Et voici les attendus et le résultat de cette délibération :

« Maintenon, actuellement situé sur la nouvelle route, réunit toutes les commodités qui peuvent convenir et rendre un marché intéressant ; cette commune est décorée de deux places publiques considérables par leur étendue et entièrement pavées ainsi que les rues adjacentes ; elle est pourvue d'ailleurs de halle couverte, de grenier public, de

serre « convenable pour déposer en sûreté les grains ; tous ces objets qui manquent à la commune de Saint-Piat, qui n'est aujourd'hui qu'un village peuplé de vigneron et à peu près de 700 âmes et dont les abords sont impraticables pendant l'hiver, pendant que Maintenon est peuplé de 1500 habitants, la plupart rentiers et ne vivant que de ce qu'ils achètent au marché ».

« Ce n'est que dans les marchés un peu considérables que les prix se fixent avantageusement pour le consommateur et pour le vendeur. Ce serait porter atteinte à cette vérité que de multiplier sans nécessité les marchés, ce qui aurait lieu néanmoins si l'on en tolérait un à Saint-Piat distant de 3/4 de lieu au plus de Maintenon ».

« Maintenon est à portée de toutes les communes du canton sans être trop distant, accessible de toutes parts, en tous temps et on ne peut établir de marché à Saint-Piat sans nuire considérablement au sien qui lui est indispensable pour alimenter ses habitants qui, la plupart, ne récoltent rien, ce qui n'est pas de même pour Saint-Piat où les habitants sont tous cultivateurs ou vigneron et par conséquent récoltent de quoi vivre, sans compter qu'il est d'une grande ressource pour les troupes qui passent journellement par Maintenon et celles qui y sont stationnées ».

« Pour tous ces motifs, l'administration est d'avis qu'il ne soit point établi de marché à Saint-Piat ».

(1) Maintenon était à cette époque l'un des 8 cantons du District de Chartres, de même que Gallardon et Epernon. Il comptait 10 communes (dont Jouy, Berchères-la-Maingot)  
(2) serrasserme ou entrepôt.

R. Solteau



**CRÉDIT AGRICOLE**

**Le bon sens en action**

**Le bon sens près de chez vous**  
**Agence de MAINTENON**  
4, place Aristide Briand

Permanence St-Piat, tous les vendredis  
de 15 h 30 à 16 h 30